

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALINES du 19 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacquy MANIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Jacquy MANIER - Jean-Pierre BOUDINELLE - Guy DIZAMBOURG - Françoise ANCELIN – Christine BERTHE - Jacky CALIPPE - Bernard LAVOINE - Marcelle DEFONTAINE - Christian VERMEESCH - Daniel MASSON - Christine SANNIER - Françoise CAZIER.

ABSENTS EXCUSES : David LECAT (pouvoir à Christian VERMEESCH), Sandrine TETU (pouvoir à Christine BERTHE).

Date de la convocation à domicile : 13 avril 2017

Date d'affichage du compte rendu : 26 avril 2017

ORDRE DU JOUR :

I. Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur Daniel MASSON est désigné en qualité de secrétaire par le Conseil municipal.

II. Adoption du compte rendu de la séance du 29 mars 2017 :

En l'absence de remarques, le compte rendu de la réunion du 29 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

II. Budget 2017 :

M. le Maire présente le budget 2017 étudié et approuvé par la commission des finances le 12 avril dernier. **Il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 714 843,46 € et en section d'investissement à la somme de 283 500,00 €.**

Le budget primitif 2017 reprend :

- Les restes à réaliser de l'exercice 2016 votés le 13 décembre 2016, relatifs aux dépenses non mandatées, à savoir 84 800 €,
- Pour mémoire, des écritures d'amortissement du fait de certains articles qui ont été mouvementés et qui font l'objet d'un amortissement depuis 4 ans :
 - le compte 21532 qui présente un solde débiteur de 13 188,11 € sera amorti en 10 ans,
 - le compte 2031 qui présente un solde débiteur de 15 428,43 € sera amorti en 5 ans.
- Les résultats de l'exercice 2016 votés et affectés au BP 2017 lors de la dernière réunion, à savoir :
 - 226 711,46 € au compte R 002,
 - 32 119,40 € au compte R 001,
 - 52 680,60 € au compte R1068.

Plusieurs projets sont présentés en section investissement :

- Opération 101 / éclairage public :
 - Mise aux normes des 7 armoires de commandes et du réseau de l'éclairage public au sein du village : 39 100 €, Subvention/prise en charge de 70 % du coût HT des travaux de rénovation des armoires de commandes par la FDE80, soit 23 000 €.
- Opération 105 / voirie : 2 600 € (dont RAR = 800 € / crédits votés = 1 800 €)
 - Enrobé autour du monument aux morts : 1 800 €,
 - Signalétique : 800 € (RAR).
- Opération 106 / acquisition de matériel : 37 100 € (dont RAR = 2 400 € / crédits votés = 34 700 €)
 - Licence logiciel mairie et cimetière : 4 600 €,
 - Portails écoles, stade, ateliers communaux : 12 500 €,
 - Divers (dépenses imprévues) : 20 000 €.
- Opération 107 / stade, vestiaire : 89 800 € (dont RAR = 20 700 € / crédits votés = 69 100 €)
 - Agencement et rénovation complète du terrain de football : déplacement du stade de 15 à 20 mètres, réfection de la pelouse, remplacement des équipements et notamment de la main courante qui n'est plus aux normes, de l'éclairage et de l'armoire de commande,
 - Subventions :

| | |
|-----------------------------|----------|
| · Département : | 19 000 € |
| · Fonds de concours CCV : | 13 200 € |
| · Fonds de concours FDE80 : | 7 300 € |
| → Total des subventions : | 39 500 € |
- Opération 109 / mairie : 18 400 € (dont RAR = 18 400 € / crédits votés = 0 €)
 - Acquisition d'un terrain, rue Henri Dunant, destiné à desservir le futur lotissement et permettre la création de lots constructibles et indemnités d'éviction versées à l'exploitant.
- Opération 111 / accessibilité E.R.P. : 42 500 € (dont RAR = 42 500 € / crédits votés = 0 €)
 - Frais d'études : 3 000 €,
 - Mise aux normes APC / école : 39 500 €.

Le Conseil municipal, après avoir entendu toutes les explications nécessaires, avoir fixé le montant des subventions locales aux différentes associations, **approuve, à l'unanimité des voix, le budget primitif 2017**, arrêté aux chiffres ci-dessus indiqués.

III. Taux des contributions directes :

Dans un contexte économique difficile, malgré des dotations à la baisse, les charges engendrées par les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires), M. le Maire propose de ne pas augmenter le taux des contributions directes pour cette année.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident à **l'unanimité** de voter les taux des contributions directes pour l'année 2017 identiques à ceux de 2016, soit :

| | TH | FB | FNB | CFE |
|------------|-------|-------|-------|-------|
| ANNEE 2016 | 21.72 | 23.99 | 48.77 | 16.71 |

IV. Divers :

- **Les membres du Conseil donnent leur accord unanime pour :**

- a. Détermination des indemnités de fonction perçues par le maire et les 4 adjoints :

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil que depuis le début de l'année 2017, le montant des indemnités de fonction des élus a dû évoluer en raison de l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique (passé de 1015 à 1022) et de la majoration de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 0,6 %. Il ajoute que les délibérations n°20140408 point 3a et 3b du 8 avril 2014 relatives à la détermination des indemnités de fonction perçues par le maire et les adjoints ayant été rédigées en précisant le montant de l'indice brut, il y a lieu de les modifier ainsi :

- le montant des indemnités du Maire, à compter du 1^{er} février 2017, est fixé à 31 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- le montant des indemnités des 4 adjoints, à compter du 1^{er} février 2017, est fixé à 5,363 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,

- b. Contribution 2017 au SIPPH portée à l'article 6554 :

La contribution annuelle due au **Syndicat Intercommunal pour la Promotion des Personnes Handicapées** est portée à l'article 6554 du budget, soit la somme de 1 365 € réglée en 2016 (page 55 du BP 2017 document papier), n'ayant pas encore connaissance du montant de la contribution 2017.

- **M. le Maire informe l'assemblée :**

- Le journal « le Courrier Picard » a été récemment distribué aux habitants de la commune suite à la parution le 16 avril d'un article d'une double page sur le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale concernant Valines.

- La fermeture de classe à Valines a été confirmée par courrier officiel reçu du directeur académique le 18 avril. La réorganisation des classes est à prévoir.

- Une réunion d'information à la population relative à l'arrivée de la fibre optique sur le territoire se tiendra le 12 mai prochain à 18h00, salle Vim'Arts à Woincourt.

- Une réunion s'est tenue le 13 avril en mairie de Mers-les-Bains en présence du vice-président de la région en charge des transports, concernant entre autre la suppression des points d'arrêts SNCF sur la ligne Abbeville-Le Tréport : les arrêts seront rétablis dès le 24 avril prochain.

- Le 1^{er} mai, « les vieux volants du Vimeu » ont choisi Valines comme point de départ de leur circuit. Quarante à cinquante véhicules se rassembleront à 9h00 pour un départ vers 10h00/10h30. Cafés et viennoiseries seront offerts aux participants.

- Un radar pédagogique avec enregistrement des vitesses sera installé par Groupama, rue Pasteur, pendant 2 semaines, du 26 avril au 8 mai 2017, permettant d'analyser la vitesse sur cet axe.

VIII Droit d'initiative :

Mme Françoise ANCELIN fait savoir que le centre de loisirs recherche des animateurs diplômés et fera paraître une annonce dans « Valines Infos ».

M. Jean-Pierre BOUDINELLE signale avoir effectué avec l'aide des employés communaux un recensement de toute la voirie et des chemins ruraux de la commune (longueur, largeur, type revêtement, accotement...) à la demande de la **Communauté de Communes du Vimeu**, suite à la fusion avec le Vimeu Vert qui détenait la compétence voirie **Vert** avant la fusion alors que la **Communauté de Communes du Vimeu Industriel** ne l'avait.

Il s'agit pour la CCV de collecter des données afin de chiffrer le coût de l'entretien des routes, des talus, des trottoirs et caniveaux, éléments indispensables pour décider de la prise de compétence.

M. Guy DIZAMBOURG fait savoir que 2 réunions sont programmées :

- commission fleurissement le samedi 22 avril à 10h00,
- commission « Valines Infos » le jeudi 27 avril à 20h00.

Il précise qu'une information aux habitants concernant l'adhésion de la commune au dispositif « participation citoyenne » en partenariat avec la Préfecture, M. le Procureur de la République et la gendarmerie de Saint-Valéry-sur-Somme sera diffusée dans le prochain bulletin municipal.

Il demandera aux membres de la commission fleurissement de réfléchir à l'implantation de jardinières à Saint-Mard et au monument aux morts.

Il fait savoir que la participation de la commune au concours « villes et villages fleuris » a été renouvelée cette année.

M. Dizambourg émet l'idée d'apposer au mur de la salle polyvalente 4 pages explicatives du blason de Valines format A3. Une présentation de l'historique sera faite lors du prochain conseil municipal.

Il rappelle qu'à l'occasion de la cérémonie du 8 mai, un hommage sera rendu à la famille Dizambourg, décimée le 1^{er} juin 1940 lors d'un bombardement à Oisemont, en présence de Philippe DIZAMBOURG, seul survivant de cette tragédie. A l'époque, il était âgé de 13 ans.

M. Bernard LAVOINE transmet à l'assemblée les remerciements du Président du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Bois de la Motte, M. Vimeux, pour le prêt de la salle de Conseil de la mairie.

M. Christian VERMEESCH s'interroge sur l'avancée du projet de l'aménagement de l'entrée du cimetière.

M. le Maire lui précise que l'aménagement de l'entrée du cimetière est compris et budgété en investissement dans l'opération « accessibilité aux **Etablissements Recevant du Public** ».

Un devis des Ets Colas est en attente de réception.

Les portes d'entrée du cimetière n'étant plus aux normes, M. Vermeesch émet l'idée de mettre en place un portillon à l'intérieur du grand portail central.

Il fait remarquer la dangerosité des 2 carrefours situés l'un, à l'intersection de la RD 925 et la RD 48, de Feuquières-en-Vimeu à Ochancourt et l'autre, la traversée de la RD 925 de Saint-Mard à Franleu et s'interroge de la suite qui sera donnée à l'étude menée par le Conseil Départemental pour l'aménagement des différents carrefours.

Mme Françoise CAZIER évoque pour la deuxième fois le problème des poubelles de la salle polyvalente non nettoyées.

--- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 00. ---

Ont signé les membres présents :

| NOM PRENOM | SIGNATURE | NOM PRENOM | SIGNATURE |
|---------------------------|-----------|------------------------|-----------|
| MANIER Jacquy | | LAVOINE Bernard | |
| BOUDINELLE Jean-Pierre | | DEFONTAINE Marcelle | |
| DIZAMBOURG Guy | | VERMEESCH Christian | |
| ANCELIN Françoise | | MASSON Daniel | |
| BERTHE Christine | | SANNIER Christine | |
| CALIPPE Jacky | | CAZIER Françoise | |